



Réunion d'information sur les différents modes d'accueil de la Petite Enfance



Jeudi 15 avril 2021 à 18h sur Zoom

Présidée par Karine Barbagli, 1^{ère} Adjointe au Maire de Paris Centre en charge du Logement, des Familles, de la Petite Enfance, des Affaires Scolaires et de la Qualité de la Restauration Scolaire

Ordre du jour :



Introduction



Le Service de Protection Maternelle et Infantile



Les différents modes d'accueil :

- L'accueil individuel (assistant·e maternel·les, auxiliaire parental·e/garde à domiciles simple ou partagée)
- L'accueil collectif (crèche familiale, crèche parentale, halte-garderie, crèche collective)



Le PIAF : Pôle Information Accueil Familles



Participations Familiales et contacts utiles



Les autres lieux ressources et d'accueil des familles :

- Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)
- Le centre socio-culturel Cerise



Questions/Echanges



INTRODUCTION

Soutien à la parentalité pendant la crise sanitaire

La Ville de Paris accompagne les familles à la maison

ÉCOUTE ET SOUTIEN POUR LES PARENTS

- Des questions autour de votre bébé ou de vos jeunes enfants : les **centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) restent ouverts et vous accueillent** – coordonnées sur paris.fr/services
- Le confinement n'est pas toujours simple pour les parents – **par téléphone, des professionnels sont disponibles pour discuter et vous soutenir.**
Service anonyme et gratuit :
 - Les psychologues de la ville de Paris : 3975 ou demande sur [Paris.fr](https://paris.fr)
 - D.W. Winnicott : 01 42 46 66 77
 - Ligne Inter Service Parents : 01 44 93 44 93
 - Allo Parents Bébé : 0800 003 456
- Dans les situations de tensions ou de conflits familiaux :
Une ressource : 01 42 00 43 25 - maisondesliensfamiliaux.fr
- Et pour les ados ? Une question, un doute :
 - Fil santé jeunes 0800 235 236 – jeunes.epe-idf.com/fil-sante-jeunes/



IDÉES ET CONSEILS POUR LES ENFANTS

- Passer du temps à la maison avec votre enfant :
Consultez les pages [Paris.fr](https://paris.fr)
régulièrement mises à jour sur de nombreux sujets :
 - Comment organiser sa journée avec son enfant ?
 - Bouger, jouer et s'amuser avec son enfant
 - Bien manger à la maison – consultez les conseils de nutrition, de diversification alimentaire et les suggestions pour cuisiner à la maison
 - Suggestions d'activités culturelles et de loisirs : ateliers créatifs et ludiques, visites de musées, proposées par la Ville de Paris et ses partenaires.
- Près de chez vous : prêts de livres et de supports multimédia dans les bibliothèques municipales et prêt de jeux dans les ludothèques.





**LE SERVICE DE
PROTECTION MATERNELLE
ET INFANTILE**

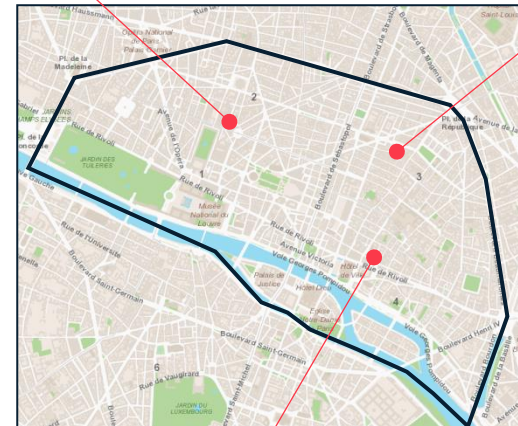
LES PMI À PARIS CENTRE

Les professionnel.le.s du service de PMI accompagnent et informent gratuitement les futurs parents et parents tout au long de la grossesse et de la naissance de leur enfant à ses 6 ans par le biais :

- Des visites à domicile des infirmières puéricultrices de secteur
- En centre de PMI :
 - des pesées conseil
 - des consultations de prévention avec les puéricultrices, sages-femmes, médecins, psychomotricien et psychologues
 - des ateliers collectifs

PMI BRONIA DLUSKA
6 Rue de la Banque 75002
01 42 61 46 23

PMI DOROTHEE CHELLIER
2 bis Rue au Maire 75003
01 42 74 69 79



PMI BERTHE HIRSCH
2-6 Rue de Moussy 75004
01 72 63 40 13

Lundi au vendredi :
8h30-12h30
et
13h30-17h30



CONNAISSEZ-VOUS VOTRE CENTRE DE PMI ?

Un espace d'accueil
et de soins, gratuit pour
les enfants de 0 à 6 ans
et leurs parents



Un lieu d'accueil



Des groupes de futurs parents



Des conseils
aux femmes enceintes



Des consultations médicales
et vaccinations



Des conseils et pesées



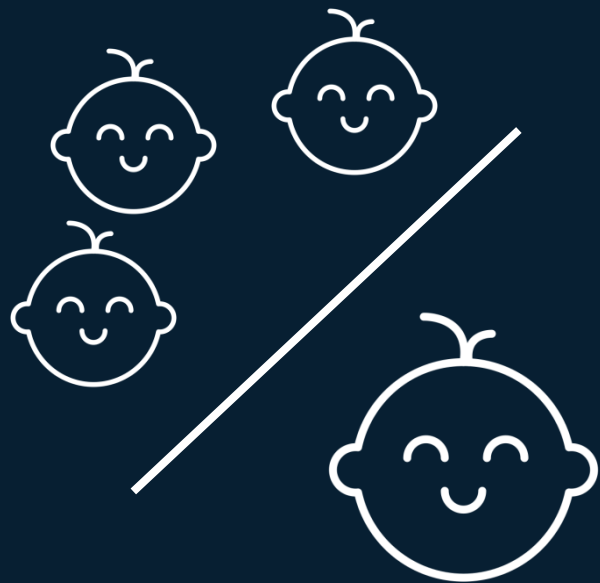
Des entretiens individuels
avec interprète selon les besoins



Des ateliers parents enfants



PMI - PARIS



LES DIFFÉRENTS MODES D'ACCUEIL : INDIVIDUEL ET COLLECTIF

L'ACCUEIL INDIVIDUEL



ASSITANT·ES
MATERNEL·LES



AUXILIAIRES
PARENTAUX·LES
GARDES À DOMICILE

ACCUEIL INDIVIDUEL



LES ASSISTANT·ES MATERNEL·LES

SAMF :

50A rue du Faubourg St-Denis 75010

01.53.24.31.00

dfpe-samf10@paris.fr



- ❖ Les assistant·es maternel·les sont employé·e·s par les parents et travaillent au domicile des familles
- ❖ Les assistant·es maternel·les sont agré·e·s, contrôlé·e·s et accompagné·e·s par le **SAMF** (Service d'Agrément et d'Accompagnement des Assistant·e·s Maternel·le·s et Familiaux·ales)
- ❖ Les assistant·es maternel·les bénéficient d'un suivi régulier du service, qui les accompagne dans l'élaboration d'un projet d'accueil de qualité : une offre de formation diversifiée est proposée en continu.
- ❖ Des réunions d'information sont proposées au SAMF sur rendez-vous
- ❖ Les assistant·es maternel·les peuvent se rendre aux **RAM** (Relais d'Assistant·e·s Maternel·le·s) : lieux, organisés et animés par les éducatrices de jeunes enfants du SAMF, spécialement aménagés pour les jeunes enfants et permettant aux assistant·e·s maternel·le·s accueilli·e·s :
 - d'échanger entre elles/eux et avec les enfants, par le biais du jeu, pour partager leurs réflexions, questionnements et connaissances autour des besoins et du développement du jeune enfant
 - de favoriser la socialisation, l'éveil et l'autonomie des enfants à travers les activités partagées
 - de réfléchir et d'être soutenu·e·s dans leurs pratiques éducatives

ACCUEIL INDIVIDUEL



LES AUXILIAIRES PARENTAUX·ALE·S/ GARDE À DOMICILE

FAIRE GARDER MON ENFANT

Paris.fr :

01.4276.75.00

fairegarder-monenfant@paris.fr



- ❖ Les auxiliaires parentaux·ales sont employé·e·s par les parents et travaillent au domicile des familles
- ❖ Les auxiliaires parentaux·ales peuvent se rendre aux **RAP** (Relais des Auxiliaires Parentaux·ales), des lieux :
 - De rencontres collectives pour les enfants et leurs auxiliaires, animées par un·e éducateur·trice de jeunes enfants (EJE)
 - D'accompagnement et professionnalisation des auxiliaires parentaux·ales

L'ACCUEIL COLLECTIF



CRÈCHE
FAMILIALE



CRÈCHE
COLLECTIVE

Multi-accueil



HALTE-
GARDERIE

Multi-accueil

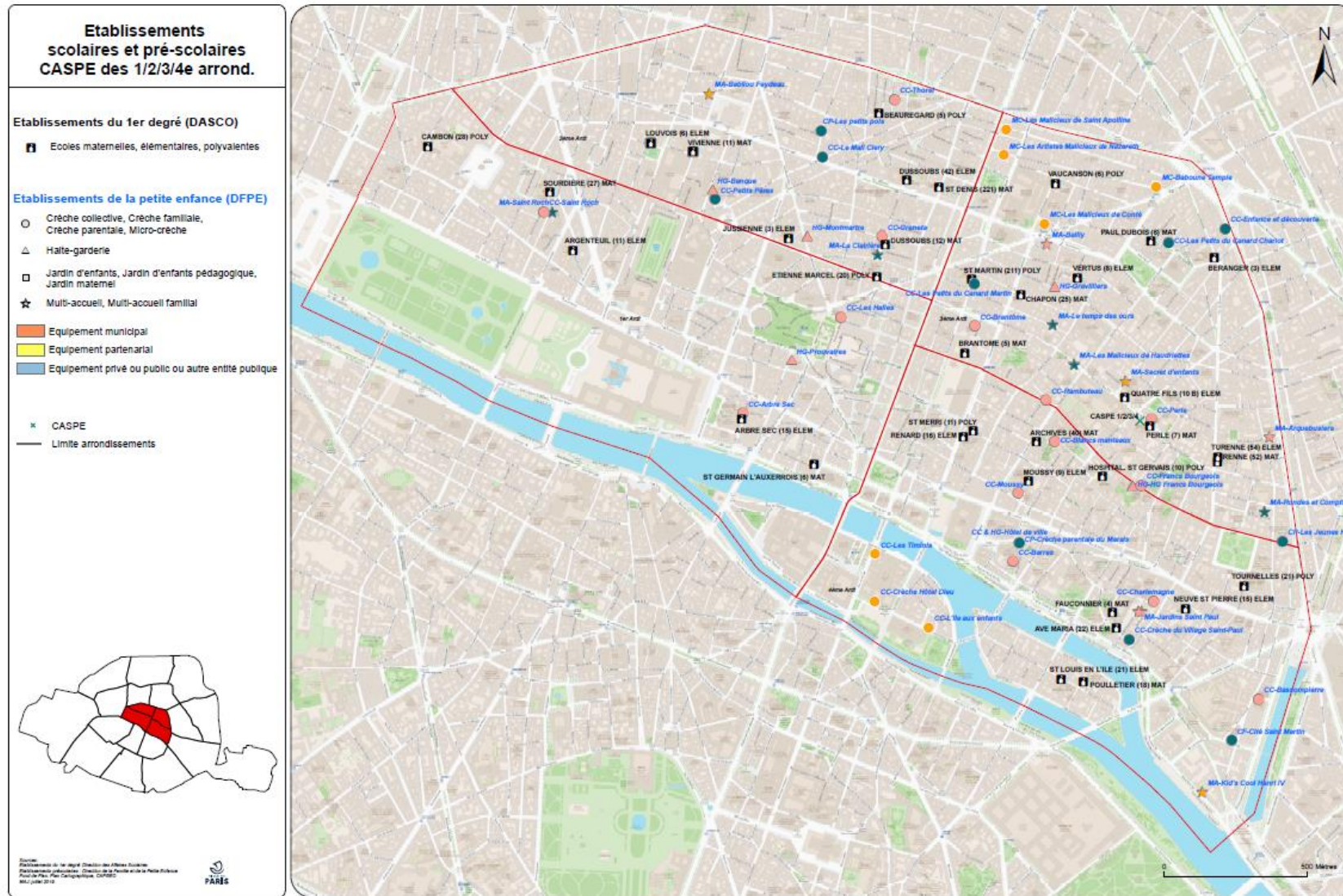


CRÈCHE
PARENTALE

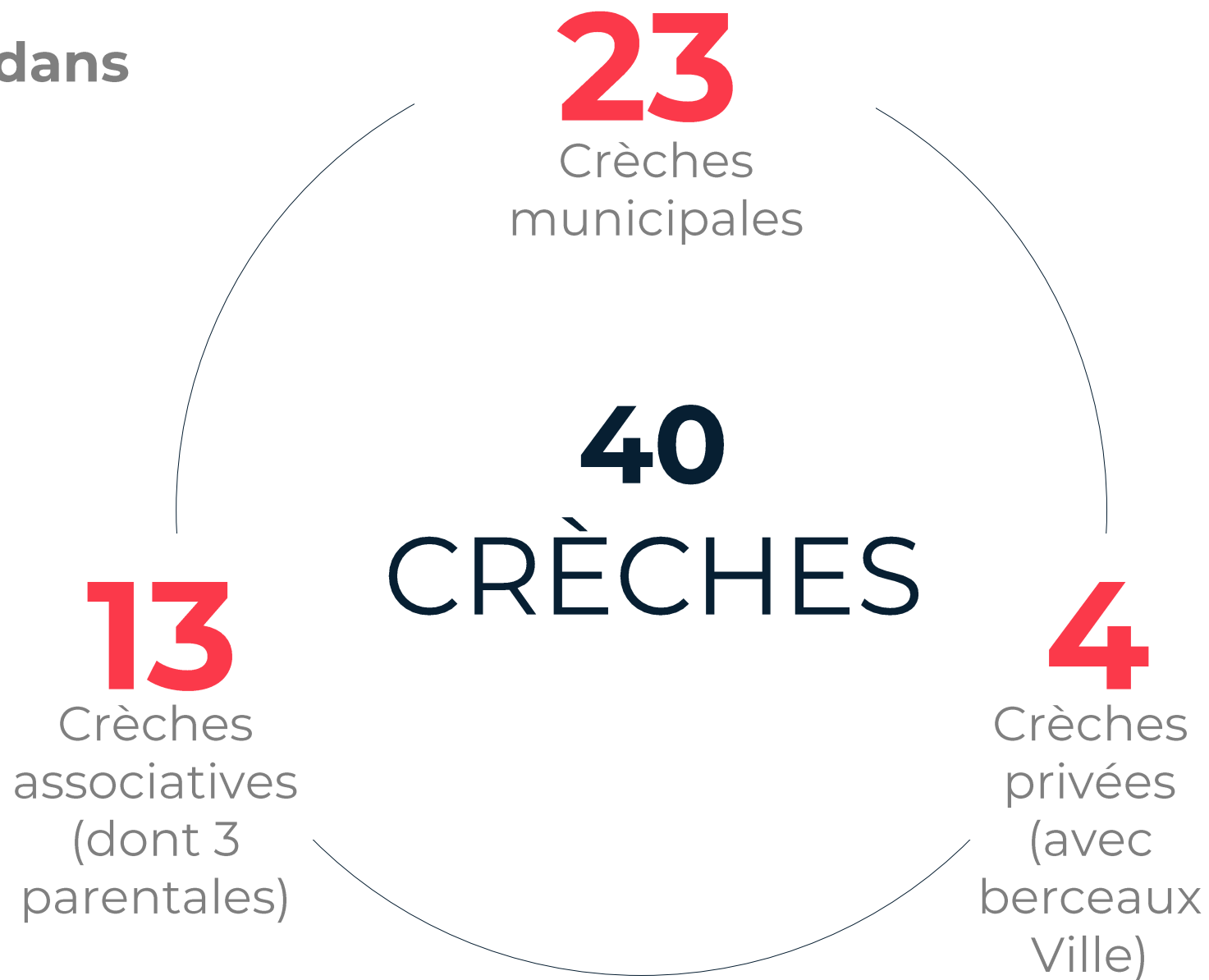
Multi-accueil

- Les Établissements d'Accueil de la Petite Enfance peuvent être **municipaux, associatifs ou privés**
- **Multi-accueil**, décret du 7 juin 2010 : « un même établissement ou service dit « multi-accueil » peut associer l'accueil collectif et l'accueil familial ou l'accueil régulier et l'accueil occasionnel ».

Cartographie des Établissements de la Petite Enfance de Paris Centre



Les crèches dans Paris Centre



ACCUEIL COLLECTIF



CRÈCHE FAMILIALE

Horaires : **7h30 – 18h30**

Fermeture : 2 semaines en été et 1 semaine en fin d'année, regroupement des crèches 5 semaines en été

- ❖ Combiner les modes d'accueils individuels et collectifs : une équipe de professionnel.l.es de crèche encadre les assistant.e.s maternel.le.s **employé.e.s par la Ville de Paris** et **agrée.e.s par le-Service d'agrément et d'accompagnement des Assistants Maternels et Familiaux (SAMF)**.
- ❖ Les assistant.e.s maternel.le.s accueillent à leur domicile 1 à 4 enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans.
- ❖ Les assistant.e.s maternel.le.s participent chaque semaine à des ateliers et activités pédagogiques et collectives dans les locaux de la crèche familiale; des professionnel.l.es de la petite enfance assurent un suivi éducatif, psychologique et médical.

INSCRIPTIONS
Auprès des
responsables
Sur RDV

Déposer
parallèlement
une demande
au **PIAF**

ACCUEIL COLLECTIF



CRÈCHE COLLECTIVE

Multi
accueil

Horaires municipales : **7h30 - 18h30**
Fermeture : 2 semaines en été et 1
semaine en fin d'année, regroupement
des crèches 5 semaines en été

- ❖ Elle accueille les enfants de 2 mois et demi à 3 ans.
- ❖ Elle est municipale, associative ou privée.
- ❖ Les enfants sont accueillis à temps plein ou à temps partiel, de façon régulière ou occasionnelle.
- ❖ Ils sont pris en charge par une équipe de professionnel.l.es qualifié.e.s (puériculteur.rice, éducateur.rice de jeunes enfants, infirmier.ère, auxiliaire de puériculture, agent technique des établissements de la petite enfance).

**INSCRIPTIONS
CC Privées (avec
berceaux Ville)**
Après du PIAF
puis des
responsables

**INSCRIPTIONS
CC Municipales**
Après
du PIAF

**INSCRIPTIONS
CC Associatives**
Après du PIAF
puis des
responsables

ACCUEIL COLLECTIF



HALTE- GARDERIE

Multi
accueil

8h30 - 17h30

Fermeture : 6 à 7 semaines en été et
1 à 2 semaines en hiver

- ❖ La halte-garderie peut accueillir les enfants de 2 mois et demi à 3 ou 4 ans selon son agrément, à temps partiel de façon régulière ou occasionnelle.
- ❖ Les haltes garderies de Paris Centre sont toutes municipales et peuvent assurer un déjeuner permettant d'accueillir des enfants en journées complètes.
- ❖ Les enfants sont pris en charge par une équipe de professionnel.l.es qualifié.e.s (éducateur.rice de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, agent technique des établissements de la petite enfance).

INSCRIPTIONS
Auprès des
responsables
Sur RDV

Déposer
parallèlement
une demande
au **PIAF**

ACCUEIL COLLECTIF



CRÈCHE PARENTALE

Multi
accueil

Horaires : **8h30/8h45 - 18h30**

- ❖ La crèche parentale est un établissement collectif et associatif accueillant les enfants jusqu'à 3 ans.
- ❖ Elle est gérée par une association de parents participant eux-mêmes à l'accueil des enfants en collaboration avec des personnel.l.es qualifié.e.s dans le domaine de la petite enfance.

INSCRIPTIONS
Auprès des
responsables
Sur RDV

Déposer
parallèlement
une demande
au **PIAF**



LE PIAF : PÔLE INFORMATION ET ACCUEIL FAMILLE

LE PIAF PARIS CENTRE



CONTACT ET HORAIRES :

01.87.02.61.90

ddct-mapc-piaf@paris.fr

2, rue Eugène Spuller 75003

Lundi au vendredi :

8h30 – 17h

- ❖ **Les inscriptions sont à effectuer à partir du 6e mois de grossesse** auprès PIAF.
- ❖ Pour les enfants adoptés, l'inscription est ouverte à compter de la décision attribuant la garde de l'enfant en vue de son adoption.
- ❖ Une pré-inscription en ligne est possible via le lien suivant :

Pré-inscription crèche

- ❖ 4 commissions d'attribution de places en crèches par an : pour les crèches municipales et les places réservées par la Ville en crèches associatives
- ❖ En multi-accueil :
 - Si moins de 2,5 jours par semaine : pas de commission
 - Si plus de 2,5 jours par semaine : le dossier passe en commission
- ❖ Inscriptions :
 - **Établissements municipaux** : auprès du PIAF
 - **Crèches associatives** : auprès du PIAF et des responsables
 - **Crèches parentales** : auprès des responsables
 - **Crèches privées avec berceaux Ville** : auprès du PIAF puis des responsables
 - **Établissements privés** : auprès des responsables
 - **Assistant·es maternel·les** : auprès du SAMF



**PARTICIPATIONS
FAMILIALES ET CONTACTS
UTILES**

PARTICIPATIONS FAMILIALES



Site de la Ville de Paris



Site crèches parentales



La CAF (monenfant.fr)



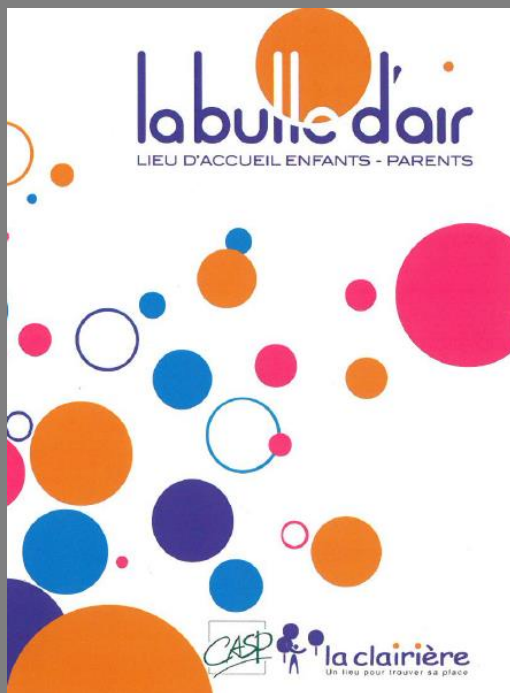
Pajemploi



- ❖ Pour les établissements **municipaux et associatifs**, la participation familiale est calculée en fonction des ressources et du nombre d'enfants à charge, selon un barème établi par la **CNAF** (Caisse Nationale des Allocations Familiales). Elle est payable chaque mois.
- ❖ Pour les structures **privées**, les tarifs sont soit libres, soit conformes aux barèmes de la CAF.



AUTRES LIEUX RESSOURCES ET LIEUX D'ACCUEIL FAMILLE



CONTACT :

60 rue Greneta 75002

01.42.36.82.46

Mardi, jeudi et samedi :

9h30-12h30

Mercredi et vendredi :

15h-18h



LAEP

La Bulle d'Air

- ❖ Lieu d'échange et de rencontre pensé autour de la relation enfant-parent.
- ❖ Accueil d'enfants de la naissance à 4 ans accompagnés de leurs parents ou membre de la famille; futurs parents bienvenus.
- ❖ Pas d'inscription, anonymat respecté, participation financière à l'appréciation de chacun.



CONTACT :

9 rue Thorel 75002

01.43.38.80.60

Mardi, mercredi et vendredi :

14h-16h30

LAEP Thorel

- ❖ Lieu d'échange et de rencontre pensé autour de la relation enfant-parent.
- ❖ Accueil d'enfants de la naissance à 4 ans accompagnés de leurs parents ou membre de la famille; futurs parents bienvenus.
- ❖ Pas d'inscription, anonymat respecté, participation financière à l'appréciation de chacun.

LE CENTRE CERISE



CONTACT :

46 rue Montorgueil, 75002

01.42.21.43.18

julien.male@centrecerise.com



- ❖ Un mercredi par mois, accueil des parents et enfants de 0 à 3 ans, de 9h30 à 11h30 :
 - **9h30-10h** : temps de lecture
 - **10h-11h30** : espace motricité et jeux libres
- ❖ Accueil de 20 personnes, salle de 90m²
- ❖ A partir de septembre : ateliers découvertes proposés (yoga enfants/parents, éveil musical...)



TEMPS D'ÉCHANGES/ QUESTIONS



Merci !